

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU CIQ MENPENTI 10ÈME
JEUDI 25 JANVIER 2007 À 17H30
au CIQ - 157, Av. de Toulon - 13010 Marseille**

En présence de vos élus qui répondront à vos questions sur :
**URBANISME - VOIRIE - CIRCULATION
NETTOIEMENT - SECURITE - CULTURE etc....**

Un gâteau des Rois clôturera la réunion
PARTICIPEZ A LA VIE DU CIQ

Le Comité d'Intérêt de Quartier a pour mission :

- de réfléchir aux problèmes du quartier,
- de proposer des solutions aux responsables de tous ordres,
- d'assurer le lien avec les autres quartiers.

Ne seront traitées que les questions inscrites à l'ordre du jour et celles posées par écrit (cadre ci-dessous) à remettre avant le mercredi 17 Janvier 2007.

Madame, Monsieur.....
Souhaite que le problème suivant soit abordé à l'Assemblée Générale.....
.....
.....
propose la solution suivante.....
.....
.....

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIQ
CANDIDATURES**

Les volontaires au poste d'administrateur du CIQ sont priés d'adresser leur candidature au CIQ de Menpenti
157, Avenue de Toulon 13010 Marseille avant le 18 Janvier 2007

Nom et Prénom.....
Profession (pour les retraités, préciser la fonction).....
Adresse..... 13010 Marseille - Tél.....
Présente sa candidature au Conseil d'Administration du CIQ

Date Signature

Sont électeurs et éligibles, les membres du CIQ (individuels ou représentants d'une collectivité adhérente)
à jour de leurs cotisation. Les adhérents sont priés d'apporter leur carte de CIQ pour les votes.

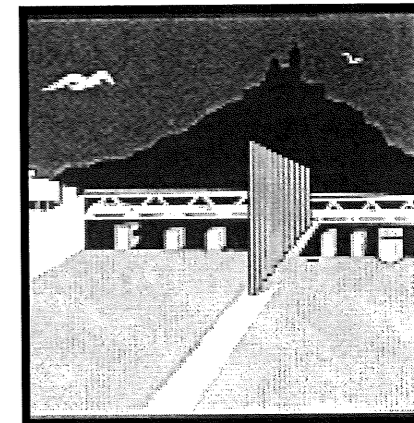
**BULLETIN D'ADHESION
au C.I.Q MENPENTI 10ème**

Nom..... Prénom.....
Adresse..... 13010 Marseille
Téléphone :

Date et signature

Ci-joint un chèque de(Euros minimum 6 Euros)
à l'ordre du C.I.Q Menpenti 10 ème

Village
MENPENTI
Mon



Bulletin de liaison du Comité d'Intérêts de Quartier de Menpenti 10ème

157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille - Tél / Fax 04.91.79.18.52
Permanences : Mardis de 16h00 à 18h00

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901,
par affiliation à la Confédération des CIQ de la Ville de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

Le Retour

EDITO

**JANVIER 2007
N° 29**

SOMMAIRE

Edito	p.1
Compte rendu	
A. Générale	p. 2 / 3
Vie du Village	p. 4 / 5
Courriers	p. 6 / 8
Tunnel	p. 8
Vie du Village	p. 9
Activités	p. 10
Santé	p. 11
A.Générale	p. 12

Après 2 ans d'absence, notre Bulletin d'information fait son « Retour ».

Beaucoup de choses se sont passées dans notre Village, pendant ce laps de temps.

Tous les projets sont en cours de réalisation ; c'est le cas pour le programme immobilier « Cap Est », couvrant les anciens terrains de Panofrance et une bonne partie de l'îlot d'Eguison. En effet les premiers appartements ont été livrés au cours du 2ème trimestre 2006, avec une livraison totale fin 2006.

Il reste bien sûr la réalisation du groupe scolaire (écoles maternelles et primaires) dont les travaux ont démarré courant septembre 2006, prévue pour la rentrée scolaire 2007 ; sans oublier les travaux des espaces verts et l'aménagement des nouvelles voiries qui doivent se terminer vers l'Été 2007. De même une crèche privée construite sur cet emplacement, dont la date de fonctionnement n'est pas encore déterminée.

Dans le cadre de la dépollution du terrain pour les travaux précités Marseille Aménagement assure la sécurisation du site, en entreposant provisoirement la terre, et en la couvrant d'une bâche sur l'emplacement prévu pour la réalisation de futurs bureaux, dans le prolongement de la rue de Pologne.

Concernant la Caserne Beauvau, tous les logements des familles de Gendarmes ont été livrés, il reste la finalisation des immeubles de bureaux et des services opérationnels, côté Avenue de Toulon, envisagée pour la fin 2007.

.../...



LE DON D'ORGANES en 10 questions

1 / Pourquoi est-ce si important d'en parler ?

En matière de don et de greffe d'organes, la loi française prévoit que la volonté du défunt prime sur toute les autres. Mais faute d'en avoir parlé ensemble, des familles touchées par le deuil brutal d'un être cher se trouvent chaque année dans la situation difficile de décider au nom de leur proche.

Prendre position sur le don de ses organes, dire son choix à son entourage, ce n'est pas toujours facile. Que l'on soit d'accord ou non pour donner ses organes, ce choix doit être connu de nos proches pour qu'ils puissent en témoigner sereinement, au cas où.

2 / Donner: pourquoi ?

La greffe d'organe, c'est le remplacement d'un organe défaillant par un organe sain, appelé greffon. En 2005, près de 12000 personnes ont eu besoin d'une greffe d'organe pour continuer à vivre ou pour mieux vivre. Ce nombre augmente chaque année du fait de l'allongement de la durée de vie mais aussi à cause d'un manque de greffon.

Le prélèvement d'organes n'est possible que dans des conditions exceptionnelles.

Dans la grande majorité des cas, le greffon provient d'une personne décédée en état de mort cérébrale dans un service de réanimation. Mais cette situation est rare : en 2005, 2803 personnes ont été recensées en état de mort cérébrale, et 1731 ont été effectivement prélevées. Ne sachant pas si le défunt était favorable ou opposé au don de ses organes et tissus, la famille peut hésiter et parfois s'opposer au prélèvement proposé par le médecin ou l'infirmière, à l'hôpital.

3 / Quels organes greffe-t-on ?

Suite à un accident vasculaire cérébral ou un traumatisme crânien, le cerveau peut être irrémédiablement détruit. C'est la mort encéphalique. Lorsque cela se produit à l'hôpital, il est possible de maintenir artificiellement l'activité cardiaque et la respiration pour préserver les organes et permettre le prélèvement puis la greffe, mais ce maintien ne peut durer que quelques heures,

Les organes pouvant être greffés sont, par ordre de fréquence : le rein, le foie, le cœur, les poumons, le pancréas, l'ensemble cœur-poumons et l'intestin. Des tissus sont également greffés, notamment avec les cornées avec plus de 4100 greffes en 2005.

4 / A-t-il un âge pour être donneur ?

Il n'y a pas vraiment d'âge minimum, quand une personne mineure décède, les personnes titulaires de l'autorité parentale doivent consentir par écrit au don en vue de greffe.

Il n'y a pas non plus d'âge maximum, c'est la qualité des organes qui est prise en compte. Si un cœur est rarement prélevé après 60 ans, les reins, le foie ou les cornées peuvent l'être sur des personnes beaucoup plus âgées.

5/ Que dit la loi ?

Les 3 grands principes de la loi de bioéthique sont le consentement, la gratuité du don et l'anonymat entre le donneur et le receveur.

-Principe du consentement présumé : après sa mort, toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps en vue de greffe, si elle n'a pas manifesté d'opposition de son vivant. La loi nous donne donc la liberté de décider personnellement. En cas de décès, le médecin demandera aux proches si le défunt était opposé au don d'organes.

- Gratuité: le don d'organe est un acte de générosité et de solidarité entièrement gratuit. La loi interdit donc toute rémunération en contrepartie de ce don.

-Anonymat : le nom du donneur ne peut être communiqué au

receveur, et réciproquement. La famille du donneur peut cependant être informée des organes et tissus prélevés ainsi que du résultat des greffes, si elle le demande.

6/ Comment exprimer son choix ?

Si vous êtes d'accord pour donner vos organes ou vos tissus en vue de greffe : dites-le à vos proches pour qu'ils puissent en témoigner en cas de décès brutal. Vous pouvez porter sur vous une carte de donneur qui témoigne de votre décision. Cette carte est disponible notamment chez votre pharmacien.

Si vous n'êtes pas d'accord pour donner vos organes ou vos tissus : dites-le à vos proches et demander votre inscription au registre national des refus, disponible chez votre pharmacien. Ce registre est obligatoirement interrogé avant d'envisager un prélèvement. Vous pouvez à tout moment revenir sur votre décision. L'inscription est possible dès l'âge de 13 ans.

7/ Après le prélèvement, comment le corps est-il rendu à la famille ?

Le prélèvement est un acte chirurgical, effectué au bloc opératoire avec toutes les précautions habituelles. Le corps du défunt est traité avec respect et attention avant d'être restitué à la famille pour qu'elle puisse organiser les obsèques.

8/ Quelle est la position des confessions religieuses ?

Le prélèvement d'organes, qui a pour finalité de sauver ou d'améliorer la qualité de vie, ne rencontre pas d'objection de principe. Toutes les religions invitent leurs fidèles à une réflexion en faveur du don et disent leur assentiment dès lors qu'il s'agit de sauver une vie en péril.

9/ Peut-on faire des greffes d'organes à partir d'un donneur vivant ?

Dans les conditions prévues par la loi, une personne peut effectivement consentir, en vue de greffe, au prélèvement sur elle-même d'un rein, plus rarement d'une partie du foie ou des poumons.

10/ Comment aborder le sujet avec ses proches ?

Parce que le don d'organes implique d'envisager notre propre disparition ou celle de nos proches, il est souvent difficile pour beaucoup d'entre nous d'évoquer ses choix. Pourtant, ne pas les transmettre, c'est prendre le risque de mettre ses proches dans une situation difficile. En cas de décès brutal, ils auront la lourde responsabilité de répondre en notre nom aux médecins demandant si l'on était opposé au don ou si l'on y était favorable. Dans l'ignorance de ce choix et dans la douleur liée au deuil, nos proches seront plus enclins à refuser le prélèvement.

Dans une famille, c'est souvent spontanément, à la faveur d'un rassemblement familial, lors de la commémoration d'un deuil, de la dégradation de la santé d'un proche, de l'hospitalisation d'un ami ou d'une émission de télévision que la conversation s'engage sur le terrain du don d'organe. Nul besoin de philosopher ou d'un exposé technique, si ce sujet suscite spontanément de l'émotion et des réactions personnelles, il est naturel de le montrer. Dans un échange sur le don d'organes, certains transmettront facilement leur position, d'autres se montreront indécis ou mal à l'aise, toutes les attitudes doivent être respectées, l'important étant de laisser la porte ouverte à la réflexion et à de futurs échanges sur la question. **Car le don d'organe est avant tout un message d'espoir, il commence sur un décès mais il ouvre sur la vie.**

Anne-Laure DUPUIS-DOMINATI
Docteur en Pharmacie

Nous remercions les annonceurs publicitaires qui contribuent à la réalisation de ce Bulletin d'information.

En vous souhaitant, de passer de Bonnes Fêtes de fin d'année, n'oubliez pas de venir nombreux pour soutenir et faire entendre la voix de votre Village, en présence de nos Elus, lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire, prévue le Jeudi 25 Janvier 2007 à 17H30, au Siège de notre C.I.Q. 157 Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE.

Le Président
Victor FARINA

Police Nationale :

Lieutenant de Police PERDIGON Max

Associations :

Mme Brigitte SEBASTIEN Association « à Petits Pas » danse classique,

Mme Sandrine CORRADI Association Amadeüs

M. Jean – Claude JOLY Association Menpentî Cascades Expériences,

1) **Ouverture de la séance : à 17h 10** avec Madame Sandrine CORRADI, de l'Association AMADEÛS, par une prestation musicale de ses élèves (de 4 à 6 ans) et très appréciée et applaudie. Après cet intermède musical, M.REULAND ouvre la séance et, au nom de M.FARINA, présente à tous, les meilleurs voux du C.I.Q. et remercie les participants de leur présence. M.HERMANN excuse M.TEISSIER retenu par ses obligations.

2) M.FARINA fait la lecture du Rapport Moral :

Activités du C.I.Q. (Yoga, Cours de solfège –Chant – Piano, Danses Classique et Moderne, Bibliothèque OCB, Activités sportives pour les jeunes.).

Bilan des activités du C.I.Q. dans les domaines de sécurité, propreté, voirie,

Réhabilitation des classes dans l'ancienne école de filles (157 Avenue de Toulon 13010).Travaux d'embellissement au Parc du 26ème centenaire.

Relations avec la Confédération des C.I.Q.de Marseille et la Fédération des C.I.Q. du 10ème arrondissement.

Travaux d'entretien de l'Eglise saint Défendé,

Bilan des adhésions,

Illumination de fin d'année.

Le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

3) Mme BISBAL fait la lecture du rapport financier :

Il ressort que le bilan est équilibré avec un léger solde créditeur, tout comme l'année dernière.

Le nombre d'adhérents est en légère baisse par rapport à celui de l'année dernière, malgré les adhésions des copropriétés du quartier.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

.../...

On termine par la construction de l'ensemble résidentiel « Faubourg Castellane » prévue pour l'année 2008, sur l'ancien emplacement de logements insalubres qui regroupait une dizaine de commerces, à hauteur des n° 200 à 214, avenue de Toulon.

Comme vous pouvez le constater, notre Village est en chantier, et va être mis en valeur dès la fin de ces travaux.

Pour marquer le retour de notre bulletin d'information, nous rappelons que nous sommes une équipe de bénévoles au service de votre quartier.

Tout en regrettant le départ des anciens commerces de proximités de l'Avenue de Toulon, dans le cadre de l'actuel programme immobilier, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans, ainsi qu'aux résidents de notre Village nouvellement arrivés, notamment ceux de la Gendarmerie et de Cap Est.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 28 janvier 2006

Etaient présents :

C.I.Q. Menpentî 10ème :

Mmes BISBAL, DOMINATI, PATIN, STEY, Mrs ASTRUC, FARINA, MORLET, REULAND, PSALTI, MAYOR, SABY, SECOLA

Confédération et Fédération des C.I.Q. de MARSEILLE :

Mme Monique CORDIER Présidente de la Confédération des C.I.Q. de MARSEILLE et des Communes Environnantes,

M. Claude TOSTAIN Secrétaire Général de la Confédération des C.I.Q. de MARSEILLE et des Communes Environnantes

M. Jean – Pierre CHASTIN Président du C.I.Q. La Capelette

M. Jean-Claude BRUN Président du C.I.Q. Montolivet Plateau

Elus :

Mme Jeanine IMBERT Conseillère Municipale Déléguée au Conservatoire National et Festival de Musique Sacrée, représentant Mr Jean- Claude GAUDIN Sénateur Maire de la Ville de MARSEILLE,

M. Joseph GARGUILO Conseiller Municipal Délégué à la Propreté,

Mme Annick BOËT Conseillère Municipale,

M. Jean –Pierre BERBERIAN Conseiller Municipal,

M. Daniel HERMANN Conseiller Municipal Délégué aux Maisons de Quartier du 5ème Secteur, représentant M. Guy TEISSIER Député Maire des 9ème et 10ème arrondissements,

M. Thierry SANTELLI Adjoint au Maire du 5ème Secteur Délégué aux Sports, représentant M. Renaud MUSELIER 1er Adjoint au Maire Délégué,

M. Bernard CANDULLO Adjoint au Maire du 5ème Secteur Délégué à la Voirie et à la Circulation, représentant M. Bruno GILLES Député de la 5ème Circonscription,

Mme Christine BONNEGENT Adjointe au Maire du 5ème Secteur Déléguée au Patrimoine,

Mme Danielle CASANOVA Adjointe au Maire du 5ème Secteur Déléguée à l'Education,

M. Paul BIAGGINI Conseiller d'Arrondissements.

Ville de MARSEILLE :

Mme Mireille CALMETTES Chargée des Relations des C.I.Q. auprès de M. Jean- Claude GAUDIN Sénateur Maire de la Ville de MARSEILLE.

Gendarmerie Nationale :

M. Olivier BHUR Chargé du planning des travaux de la Caserne Beauvau

DANS VOTRE QUARTIER

Activités permanentes au C.I.Q. MENPENTI 10ème

Plus de 250 Personnes y participent

157 Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Téléphone/Fax/Répondeur : 04 91 79 18 52.

BIBLIOTHEQUE OCB

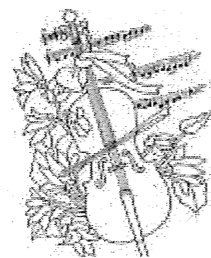
AMADEÜS

Mme Odette BISBAL
Mme Janine BREUIL

Les Mardis de 16H00 à 18H00
Les Samedis de 9H30 à 11H30



Professeur :
Mme Sandrine CORRADI
Cours de Solfège, Chant,
Musique, et Anglais.
Pour enfants.
Tél. 04 42 03 39 21



DANSE CLASSIQUE

DANSE MODERNE

A Petits Pas
Mme Brigitte SEBASTIEN
Professeur Diplômée d'Etat

Soliste de l'Opéra de MARSEILLE
Renseignements :
Tél : 04 91 61 07 39
06 12 95 47 02
E. mail : apetitpas@cegetel.net



System Dance
Mme Nathalie STEY
Professeur Agréée
+ Cours de Capoeira
Pour Enfants, Ados, Adultes
Renseignements :
Tél : 04 91 45 23 63
06 60 91 6413



MENPENTI CASCADES EXPERIENCES

YOGA

M. Jean - Claude JOLY Cascadeur
Activités Jeunes
Entretien Physique
Initiation arts martiaux Tél : 06 11 58 28 80

Mme Marie Jeanne GUIDETTI
Tél : 04 91 91 24 95



SUITE Compte Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 28 janvier 2006

4) Débat avec les Elus :

4-1) Sécurité :

La sortie des enfants des écoles de Menpenti n'est pas sécurisée, les automobilistes ne respectent pas assez les feux tricolores.

Danger présenté par la rue du Capitaine GALINAT à son débouché sur le boulevard RABATAU.

Accès au Parc du 26ème Centenaire, à partir du chemin de l'Argile difficile, voire dangereux en raison des travaux pour le raccordement des tunnels. M.SABY Président Directeur Général de la Société du Tunnel Prado Carénage demande qu'on s'adresse à lui, au besoin via le C.I.Q. pour tous les problèmes que le chantier du tunnel Louis REGE pourrait engendrer.

4-2) Voirie / Circulation :

Impasse ANDRE, les véhicules sont en permanence mal garés.

Accès au Parc du 26ème Centenaire depuis le chemin de l'Argile, le cheminement piétonnier est à sécuriser, en raison des travaux du Tunnel Louis REGE. Il convient d'attirer l'attention du responsable du chantier sur ce point.

Fermeture du chemin de l'Argile, M.CANDULLO rappelle qu'effectivement le chemin de l'Argile devait être fermé à la circulation et que la construction d'un parking en silo était prévue. Ce projet est reporté, au moins tant que le raccordement de la voie nouvelle au boulevard RABATAU et sa prolongation vers la Capelette ne sont pas résolus.

4-3) Propreté:

Des plaintes sont exprimées concernant les nuisances engendrées par le fonctionnement de la déchetterie boulevard BONNEFOY, (Circulation des véhicules, poussières, etc...), M.GARGUILO précise qu'il sera rappelé aux agents municipaux d'arroser autant que nécessaire afin d'éviter l'envol des poussières.

Il est signalé que des cantonniers rejettent les déchets dans les conteneurs au lieu de les emporter ; la Mairie surveillera ce fait.

Îlot d'Eguison : la fréquence de passages des cantonniers les mercredis est insuffisante.

Rue Thibaud : Emplacement des conteneurs fixes, les riverains n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les lieux d'implantation des postes fixes ; la Mairie tranchera.

4-4) Travaux dans le quartier :

M.HERMANN énumère les travaux, en cours ou qui vont démarrer, entraînant une transformation complète du quartier.

- Aménagement de la liaison entre le Tunnel Prado Carénage, le quartier Menpenti et le Tunnel Louis REGE.

- Création d'un groupe scolaire et d'une crèche au sein du lotissement Cap Est.

- L'ancien groupe scolaire du 157 avenue de TOULON.

- L'aménagement de l'annexe de l'école des Beaux Arts au 23 rue Saint ELOI,

- La caserne Beauvau

- Cap Est.

- Programme « Faubourg Castellane » - 202/210 avenue de TOULON (75 logements- 3 commerces).

- Le Jarret : travaux de recalibrage effectué en 2000/2001. La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Communauté Urbaine MPM travaille activement sur les éléments de régulations des crues.

- Pôle de Loisirs de la Capelette : Palais de la Glisse et de la Glace Boulevard Fernand BONNEFOY.

4) Devenir du C.I.Q. :

La convention de l'occupation des locaux par le C.I.Q. avec la Ville de MARSEILLE arrive à échéance fin août 2006. Elle devrait normalement être reconduite pour un an. Mme IMBERT rappelle cependant qu'à tout moment le Rectorat peut décider de récupérer la totalité de l'école.

5) Menpenti Cascades Expériences:

Les jeunes qui animent cette association se présentent aux Elus et expliquent leurs buts et leurs motivations.

6) Travaux de liaison des deux tunnels (Prado Carénage/Louis REGE):

M.SABY fait un rapide exposé des conditions de réalisation de ce chantier, particulièrement difficile à conduire compte tenu du peu de place disponible et rappelle que toutes les nuisances dues à ce chantier sont à lui faire connaître.

7) Clôture de la réunion :

Mme CORDIER Présidente de la Confédération des C.I.Q. de MARSEILLE et des Communes Environnantes conclut l'Assemblée en remerciant les participants pour s'être déplacés et rappelle le rôle des C.I.Q.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H55, clôturée par un gâteau des Rois.

Le Président
Victor FARINA

Le Secrétaire
Régis MORLET



de gauche à droite : Mme CORDIER, M. GARGUILO, Mme IMBERT, Mrs FARINA et REULAND

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Madame Laure-Agnès CARADEC
Conseillère Municipale

Marseille, le jeudi 20 avril 2006

Objet : Pollution du Parc du 26ème centenaire

Madame la Conseillère Municipale,

Nous avons été surpris d'apprendre par le journal « La Provence » du jeudi 30 mars 2006, que notre beau Parc du 26ème Centenaire est pollué; avec un plan précisant les zones à pollution grave et les points de contrôles.

Nous sommes étonnés d'une part, de ne pas avoir eu connaissance, que des prélèvements ont été effectués en décembre 2005, pour constater la présence de métaux lourds (plomb, mercure,etc ...) à moins de 20 cm du sol, et d'autre part que Marseille Aménagement n'a pas pris les garanties nécessaires auprès du Réseau Ferré de France, lors de l'achat de ce terrain, exploité par la SNCF, en ne prenant pas en considération le passé industriel de ce site.

Soucieux du bien être des habitants du Village de Menpenti, nous attirons votre attention sur leurs inquiétudes, notamment avec l'arrivée des premiers résidents sur le site « Cap Est », prévue pour l'été 2006.

Afin d'éviter les rumeurs nuisibles à l'image de notre quartier et de pouvoir informer en toute sérénité ses habitants, nous vous demandons de bien vouloir associer notre C.I.Q., aux problèmes inhérents à la pollution du Parc du 26ème Centenaire ainsi que de la suite donnée, notamment dans le cadre de la dépollution du terrain englobant le programme « Cap Est ».

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire, Madame la Conseillère Municipale, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président Victor FARINA

Copies

Madame Monique CORDIER Présidente de la Confédération des C.I.Q. de MARSEILLE et des Communes Environnantes.

Madame Mireille CALMETTES Chargée des Relations avec les C.I.Q. auprès de Monsieur Jean-Claude GAUDIN Sénateur Maire de MARSEILLE

Monsieur Charles BOUMENDIL Directeur Général de Marseille Aménagement



GARAGE PACCHINI
REPARATION TOUTES MARQUES

AGENT CITROEN
Maurice
PACCHINI

**VENTE ET REPRISE VEHICULES
NEUFS & OCCASIONS**



Tél. 04 91 32 34 34
Fax. 04 91 32 34 35
27, Bd Gilly
13010 MARSEILLE

VILLE DE MARSEILLE
Conseillère Municipale

Monsieur Victor FARINA
Président du Comité d'Intérêts de
Quartier Menpenti

OBJET: pollution du parc du 26ème Centenaire

Monsieur le Président,

Lors de la création du parc du 26ème Centenaire, Marseille Aménagement avait assuré la dépollution des terres par leur stockage et "enrobage" dans une couche d'argile de 2 mètres d'épaisseur. Ce procédé était parfaitement valable.

Quand nous avons détecté fin 2005 et début 2006 de nouvelles pollutions, nous avons décidé dans un premier temps, de clore les deux sites pollués (la roseraie et une butte côté A Scott). Puis, nous avons lancé une étude des risques qui nous permettra de mettre en oeuvre les mesures appropriées. Ces résultats seront disponibles d'ici six mois, temps nécessaire aux appels d'offres et analyses.

Dans l'attente, les usagers du parc ne sont pas exposés à des contaminations, puisque seul le sol en ces deux endroits interdits est pollué, et que pour s'intoxiquer, il faudrait ingérer de grandes quantités de terre.

En ce qui concerne "Cap Est", nous ne pouvons pas vous répondre puisque nous ne sommes pas en charge du dossier, et donc pas particulièrement informés.

Nous ne manquerons pas de vous faire connaître les résultats des études que nous menons.

Espérant avoir répondu à vos questions, et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laure-Agnès CARADEC

VILLE DE MARSEILLE
Conseillère Municipale

Monsieur Victor FARINA
Président du Comité d'Intérêts de
Quartier Menpenti

OBJET: Parc du 26ème Centenaire

Monsieur le Président,

Depuis son inauguration, le Parc du 26ème centenaire connaît une fréquentation importante, ce succès populaire vient d'être couronné par l'attribution du "Trophée de l'Aménagement Urbain".

Comme toute nouvelle installation, il faut du temps pour que le projet prenne toute son ampleur, je tiens toutefois à vous préciser que des consignes ont été données aux gardiens de parc afin que le règlement soit respecté. Les travaux de réhabilitation des toilettes, suite à de nombreux actes de vandalisme et d'incivisme ont été achevés et le remplacement des dalles du parvis de la place de l'Espérance sera terminé, cet automne.

J'espère avoir répondu à vos inquiétudes et je reste attentif à vos remarques concernant cet équipement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Laure-Agnès CARADEC

Cascades à Menpenti

Le dimanche 16 Avril 2006, une équipe de tournage pour l'émission « Vie ma Vie » sur TF1 est venue tourner à Menpenti, avec le scénario suivant : une adolescente qui veut devenir cascadeuse malgré le refus de son père.

M. Jean- Claude JOLY cascadeur professionnel qui s'occupe bénévolement de l'activité jeunes au sein du C.I.Q. a contribué avec M. Mehdi BENMAKHLOUF animateur bénévole, à la réussite de la réalisation de ce tournage, avec des scènes de bagarres, chute d'une fenêtre, et pour finir le père de la jeune fille se transforme en torche humaine, et sans aucun danger.

Cette émission est passée sur TF1 le mardi 30 Mai 2006.

Propreté

Nouveau cycle de ramassage des ordures ménagères

Le lundi 30 Octobre 2006, faisant suite à l'invitation de M. Guy TEISSIER Député Maire du 5ème secteur, dans sa mairie, les Présidents de C.I.Q. du 10ème ont participé à une réunion de travail, sur le nouveau cycle de ramassage des ordures ménagères, en présence des Responsables de la Propreté de la Communauté Urbaine de Marseille Métropole Provence. Il en ressort, d'après les Représentants de la CUMPM, que ce nouveau cycle permettra de dégager 15% de l'effectuer pour améliorer la propreté dans notre arrondissement, ainsi que des moyens mécanisés, à savoir :

2 couples de petites machines

1 couple de grande machine.

A noter, dès le 31 octobre 2006, un courrier de la CUMPM, aux habitants du 10ème arrondissement était prévue dans les boîtes aux lettres, afin de les informer, notamment du ramassage des ordures ménagères 6 jours sur 7 ; à ce jour je n'ai pas reçu ce courrier, et vous...

Depuis le lundi 06 novembre 2006, la Ville de Marseille, avec la Communauté Urbaine Marseille Métropole Provence, a mis en place un nouveau cycle de ramassages des ordures ménagères, comme dans d'autres arrondissements périphériques de la Ville de MARSEILLE.

Désormais la collecte des déchets ménagers s'effectuera 6 jours sur 7 ; les poubelles ne seront plus vidées les Dimanches.

Nous espérons voir une réelle amélioration de la propreté. A signaler qu'à notre demande, des conteneurs fixes ont été mis en place dans l'îlot d'Eguison, ainsi qu'au 42 rue Antoine Ré.

Voirie

Dans le courant du 1er semestre 2006, le boulevard GILLY a fait l'objet d'une réfection totale (trottoirs et chaussée) avec une signalétique remise à neuf.

Ecoles

La rentrée scolaire 2006 s'est bien déroulée pour les écoles maternelle et primaire de Menpenti, avec une augmentation d'une vingtaine d'élèves pour chacune des

écoles, représentant un répartition équilibrée avec les enfants des nouveaux résidents de la Gendarmerie Beauvau et de Cap Est, ainsi que ceux habitants déjà le quartier. A noter que la Ville de Marseille, dans le cadre de l'évolution continue de notre Village, avec notamment le programme immobilier Faubourg Castellane, a fait le nécessaire pour la réfection complète de 4 classes, en début 2005, dans l'ancienne école de filles de Menpenti, en attente d'élèves actuellement.

Sécurité

Suite à leur promotion, les Capitaines de Police Nationale, CABRERA et PERDIGON, du Commissariat du 10ème arrondissement, ont quitté notre secteur, pour d'autres arrondissements de notre Ville ; nous avons apprécié leur écoute et leur disponibilité, nous leur souhaitons la réussite dans leur nouvelle fonction.

Le mercredi 13 décembre 2006, lors de la nouvelle réunion avec les Présidents de C.I.Q. du 10ème arrondissement, au Commissariat de Police, le Commissaire Divisionnaire GENEST Patron du Secteur Sud, nous a présenté la Capitaine AUBRIOT, nouvelle Chef du Commissariat du 10ème arrondissement, à qui nous avons souhaité la bienvenue, cette dernière a accepté de poursuivre le principe de ces réunions mensuelles avec les Présidents de C.I.Q. de son secteur.

Victor FARINA

macadam

Chaussures de marques

Hommes • Femmes

*La Mode
La Confiance
La Qualité*

**Atelier de cordonnerie
ouvert à tous**

sélectionné par des guides :

Marseille à Petits Prix
Le Petit Futé
Magasin d'Usine

63, Avenue de Toulon - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 78 13 62

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Madame Gisèle WEISS
conseillère Municipale
Déléguée aux Edifices Culturels

Marseille, le vendredi 10 mars 2006

Objet : demande de travaux pour le chauffage de l'Eglise Saint-Dépendent

Madame la Conseillère Municipale,

Lors de la Fête du nouvel an vietnamien, le Dimanche 5 Février 2006, célébrée en l'Eglise Saint-Dépendent, en présence du Cardinal Bernard PANAFIEU, j'ai pu remarquer que la Paroisse n'était dotée que d'un chauffage d'appoint qui ne permettait pas d'obtenir une température correcte à l'intérieur de la nef, en période hivernale.

Le Père PHAI m'a transmis un devis afin de réaliser l'équipement le mieux adapté pour assurer le chauffage nécessaire de l'Eglise Saint-Dépendent qui serait très apprécié de nos paroissiens.

Permettez-moi de vous remercier pour les travaux effectués dans cette paroisse et de vous solliciter une fois de plus, afin de contribuer par votre intervention à la réalisation d'un équipement de chauffage digne de cette église.

En espérant qu'une suite favorable soit donnée à notre requête, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Municipale à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Victor FARINA

Copie : Père antoine PHAI Paroisse saint-dépendent 240 avenue de toulon 13010 marseille

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Madame Gisèle WEISS
conseillère Municipale
Déléguée aux Edifices Culturels

Marseille, le lundi 9 octobre 2006

Madame la conseillère Municipale,

A plusieurs reprises, je vous ai sollicité dans le cadre de votre délégation pour différents travaux à l'Eglise Saint-Dépendent, notamment la réparation de l'Orgue et récemment pour le chauffage, dont les travaux se déroulent actuellement.

Par ce présent courrier, je vous remercie une nouvelle fois, d'avoir répondu favorablement à notre requête et aux souhaits du Père Antoine PHAI qui a en charge cette Eglise, pour le plus grand bonheur des paroissiens.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Municipale, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

le Président : Victor FARINA

Avancement du projet Beauvau

Achèvement des derniers logements en janvier 2006, les 280 familles sont installés dans leur totalité.

Le chantier des logements a duré 4 ans sans interruption (démarrage en février 2002). Tous les travaux de démolition de l'ancienne caserne ne sont plus que des souvenirs.

Les travaux de la zone service donnant sur l'avenue de Toulon sont lancés depuis février 2005

- Les ateliers de maintenance des véhicules seront en service en fin 2006

- Les bureaux et deux bâtiments d'hébergement pour une centaine de jeunes Gendarmes seront achevés à l'été 2007 ; ils clôtureront l'opération Beauvau.

En 2007, un total d'environ 500 personnels (confondu civils et militaires) travailleront dans la nouvelle caserne Beauvau.

Plus particulièrement au sujet du bâtiment administratif visible depuis l'avenue de Toulon:

- Le bâtiment administratif (bureaux), véritable signal du projet, situé du côté de l'avenue de Toulon, poursuivra les efforts entrepris en terme de qualité architecturale.

- Son architecture moderne, sobre mais dynamique, sera le symbole du renouveau de Vempnise et par extension du quartier, le tout formant à terme un ensemble cohérent.

- Implanté en recul d'une vingtaine de mètres par rapport à la limite d'emprise, ce bâtiment fera deux étages en partie courante avec très ponctuellement des volumes de trois étages. Cette disposition ainsi que l'animation de façade prévue permettront une perception plus légère par rapport aux anciens bâtiments, qui étaient plus hauts et plus massifs.

- Enfin l'accès, recentré et éloigné du rond-point de la Place de Pologne, permettra d'améliorer sensiblement la sécurité routière aux abords immédiats.

Avec l'aimable autorisation des Autorités militaires locales

AXA présente
ASSURANCE TOUS RISQUES
A partir de 26 €* par mois
Forfait 8000 km une assurance auto à prix mini
*offre soumise à conditions. Tarif au 01/08/2006 salarié, résidant à Marseille, pour un usage trajet travail avec 50% de bonus pour une Renault Clio 1.2, détenu depuis plus de 8 ans par l'assuré.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ NOUVELLE FORMULE INFORMEZ-VOUS
Cabinet BANKA - AXA France - 190 av. de Toulon 13010
Tél. 04 91 78 25 20 - Fax. 04 91 78 93 95 - email. agence.banka@axa.fr

AGENCE IMMOBILIERE
FNAIM
Transaction - Gestion
Syndic de Copropriété

Conseils et compétences pour l'ensemble des fonctions immobilières

- Transactions
- Gestion locative (gérance ; locations)
- Syndic de copropriétés
- Assurances du patrimoine
- Fiscalité locale

82 - 84 rue Roger Brun 13005 Marseille
Tél. 04 91 79 27 65 - Fax. 04 91 78 86 57
du lundi au vendredi 9h /12h - 14h / 19h00

PHARMACIE DE TOULON
Anne-Laure DOMINATI - Benjamin DUPUIS
Docteurs en Pharmacie

220, Avenue de Toulon
13010 Marseille
Tél. /Fax. 04 91 79 70 30

8h30 - 12h30 / 13h30 - 19h30 Livraison à domicile

Tunnel Louis REGE

Un nouvel accès au tunnel Prado Carénage pour les quartiers Sud

LE PROJET

Nouveau lien entre les quartiers du Prado / Rouet et ceux de Menpenti / La Capelette, le tunnel Louis REGE permettra aux automobilistes de rejoindre directement l'avenue du Prado (au niveau du boulevard PERIER et des allées TURCAT MERY) et le tunnel Prado Carénage.

Son ouverture est prévue au mois de juin 2007.

Le financement du projet est assuré par la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage, pour un montant de 15 millions d'euros.

Le tunnel REGE comprend 3 parties :

1)ECHANGEUR SCOTT :

La voie projetée relie en direct le tunnel Louis REGE au tunnel Prado Carénage.

L'échangeur construit sur la voie nouvelle autorise toutes les liaisons avec le réseau de surface. Il désenclavera le quartier Menpenti en facilitant les échanges vers les quartiers du Rouet, du Prado et du Centre Ville.

Les travaux ont commencé début janvier 2006.

2)LE TUNNEL SOUS LE PARC DU 26ème CENTENAIRE :

Au moment de la construction du Parc du 26ème Centenaire, la Communauté Urbaine de Marseille Métropole Provence a réalisé sous les jardins, le gros ouvre du futur tunnel d'une longueur d'environ 210 mètres. La SMTPC va prolonger cet ouvrage sur une longueur d'environ 55 mètres, sous l'avenue Cantini, pour permettre aux véhicules de déboucher côté Prado.

Le tunnel REGE aura 2 voies de circulation : une par sens et sera réservée aux véhicules légers d'une hauteur inférieure à 3,20 mètres et aux motos.

La SMTPC mettra en place l'ensemble des équipements techniques (niches de sécurité, panneaux d'information, systèmes de surveillance et de communication etc...) nécessaires à la sécurité et au confort des automobilistes.

3)ACCES COTE RUE LOUIS REGE :

La rue Louis REGE (entre la rue du Rouet et l'avenue Cantini) sera élargie afin de présenter les mêmes caractéristiques que les allées TURCAT MERY : circulation sur 2 voies par sens, larges trottoirs, nouvel éclairage...

Cette voie urbaine de qualité permettra également un accès facile et agréable au Parc du 26ème centenaire.

Les travaux ont commencé au mois d'août 2006.

Avec l'aimable autorisation de M. Gilbert SABY Président Directeur Général de la SMTPC



vue panoramique des travaux du Tunnel Louis Rège

Offre spéciale C.I.Q.

500 cartes de visites couleurs
pour **50 €*** seulement,
Tarifs spéciaux pour faire-part, invitation, flyer, papier à en-tête.

incluant 0,10 part de votre maquette, format 52x85 mm, impression 4 quadrat

Editions BOURLOTON
04 91 27 21 80
contact.bourloton@orange.fr

maxiphone

232, avenue de Toulon 13010 Marseille
Tél. 04 91 79 29 61
Fax. 04 91 80 49 31

florian.maxiphone@wanadoo.fr
orange sfr.bouygues

- 15 % sur présentation de ce bon

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Monsieur J.Claude GAUDIN
Maire de MARSEILLE

Marseille, le Jeudi 16 Mars 2006

Objet : Proposition du nom de Monsieur Jean-Baptiste REBOUL pour la nouvelle voie sur Cap Est quartier Menpenti

Monsieur le Sénateur Maire,

Monsieur Philippe REBOUL Pédiacre Podologue dans le quartier de MENPENTI, m'a fait part du souhait que la nouvelle voie réalisée dans le programme "Cap Est", débouchant sur le chemin de l'Argile, à hauteur de l'entrée du Parc du 26ème centenaire, soit appelée du nom de l'ancien parent de sa famille, "Jean-Baptiste REBOUL" (1862 - 1926), célèbre auteur de la "Cuisinière Provençale", dont l'ouvrage a été complimenté par l'illustre Frédéric MISTRAL voilà près d'un siècle.

Monsieur Philippe REBOUL m'a informé qu'il vous a adressé un courrier pour proposer ce nom à cette nouvelle voie. En accord avec le Bureau de mon CIQ, je vous propose de donner le nom de cette nouvelle voie du nom de Monsieur Jean-Baptiste REBOUL, afin d'honorer la mémoire de cet écrivain amoureux de la cuisine provençale, qui s'était installé dans notre Ville.

Dans l'espoir que notre proposition soit prise en considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
Victor FARINA

Copie : Monsieur Philippe REBOUL, Pédiacre-Podologue
135 avenue de toulon 13005 Marseille

Marseille le 10 Novembre 2006

Monsieur Victor FARINA
Président du Comité
d'Intérêts de Quartier Menpenti
157, avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu soutenir la demande de Monsieur Philippe REBOUL, concernant la dénomination d'une voie pour honorer la mémoire de son parent.

Il m'est agréable de vous faire savoir que la Commission des Noms de Rues, présidée par Monsieur Maurice TALAZAC, a émis un avis favorable à cette proposition.

C'est dans ce sens que je soumettrai au vote du prochain Conseil Municipal une délibération faisant état de l'appellation :

**Rue Jean-Baptiste REBOUL
Chef de cuisine
(1862 - 1926)**

Pour la nouvelle voie située dans le lotissement Panofrance. Espérant avoir ainsi répondu à votre attente et à celle de nos administrés. Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude GAUDIN

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème
157, Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Monsieur BRUNO GILLES
Maire des 4ème et 5ème arrondissements

Marseille, le mercredi 1er mars 2006

Objet : Sécurisation de l'accès pompiers devant l'immeuble Le Savoie au n° 150 avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Monsieur le Député,

J'ai été saisi par le Cabinet Paul STEIN assurant le syndic de la copropriété Le Savoie avenue de Toulon 13010 Marseille regroupant 285 familles adhérents à notre CIQ, par des problèmes de stationnements gênants devant l'accès pompiers sur 10 mètres, à l'adresse précitée en objet.

En tant que député de notre circonscription, je vous sollicite afin d'intervenir rapidement auprès des services compétents pour mettre un terme à cette situation

En effet, d'une part cet emplacement n'étant pas respecté, le concierge de l'immeuble rencontre quotidiennement des difficultés pour sortir les conteneurs et les mettre en place, afin de faciliter le travail des éboueurs et d'autre part, l'emplacement GIC/GIC situé à côté, à hauteur du n° 152 avenue de toulon, n'est pas conforme, à savoir la signalisation verticale n'est pas implantée devant la signalisation horizontale.

La copropriété souhaite que l'emplacement "accès pompiers" soit mieux matérialisé avec la mise en place de potelets mobiles, ainsi que de chaines et cadenas, comme par exemple, pour la copropriété "le méditerranée", située aux n° 70 et 72 avenue de Toulon 13006 MARSEILLE (clés à disposition du concierge et du Bataillon des Marins Pompiers)

D'avance je vous remercie de prendre ma demande en considération, et vous prie de croire, Monsieur le Député Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Le Président Victor FARINA

COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Monsieur BRUNO GILLES
Maire des 4ème et 5ème
arrondissements

Marseille, le jeudi 09 novembre 2006

Objet : Remerciements pour votre intervention sur la sécurisation de l'accès pompiers devant l'immeuble Le Savoie au n° 150 avenue de Toulon 13010 Marseille

Monsieur le Député,

Le vendredi 23 juin 2006, à notre demande, vous avez bien voulu faire une visite dans notre quartier dépendant de votre circonscription, accompagné de votre collaborateur M. MEINHARD, afin de voir notamment les problèmes de sécurisation de l'accès pompiers au n° 150 avenue de Toulon, de l'immeuble Le Savoie, faisant suite à la demande légitime du Cabinet Paul STEIN Syndic de cette copropriété.

J'ai pu constater que dès le début du mois d'octobre 2006, cet emplacement a été sécurisé avec également la mise en conformité de la signalisation pour l'alvéole GIG / GIC, situé à côté.

Par le présent courrier, je tiens à vous remercier et vous féliciter pour l'efficacité de votre intervention ainsi que votre collaborateur M. MEINHARD.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Le Président
Victor FARINA

Copie : M.J.P. CANDE Cabinet Paul STEIN, Administrateurs de biens, syndics copropriétés, transactions immobilières 29 Bd Vincent DELPUECH BP 5 - 13446 Marseille cedex 6.

s.a.r.l. GARAGE RABATAU
CARROSSERIE & MÉCANIQUE toutes marques

Jérémy & Christophe
MOUSSA

**MERCEDES - B.M.W.
PORSCHE - V.A.G.**

*Vidange moteur - remplacement des filtres - Mise au point -
Bougies - Système freinage - Batterie - Allumage - Amortisseurs -
Réparation et vente de roues - Contrôle pollution etc....*

105, chemin de l'Argile 13010 Marseille
Tél. 04 91 80 17 24 - Fax. 04 91 78 74 76

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Sénateur Maire de MARSEILLE
Président de la Communauté Urbaine
Marseille Métropole Provence
Hôtel de Ville
13002 MARSEILLE

MARSEILLE, le jeudi 21 décembre 2006

Objet : Remerciements pour vos interventions.

Monsieur le Sénateur Maire,

Notre C.I.Q. vous a sollicité, par nos courriers cités en référence, concernant des demandes, d'une part, l'année dernière, des travaux de réparation autour et dans le Parc du 26ème centenaire relatifs à des dégradations de sanitaires, des dalles abîmées devant l'Arbre de l'Espérance, et d'autre part pour notre proposition de nom de rue, sur la nouvelle voie de l'ensemble résidentiel « Cap Est ».

Nous avons très apprécié vos interventions auprès de vos collaborateurs ainsi que l'efficacité et la célérité de vos personnels, pour effectuer les travaux nécessaires au Parc du 26ème Centenaire.

S'agissant de M. Jean – Baptiste REBOUL Chef de Cuisine (1862-1926) Auteur de la « Cuisinière Provençale », nous sommes très heureux que vous ayez pris en considération notre proposition pour donner ce nom, à la nouvelle voie située sur l'ancien site de Panofrance, afin d'honorer cet illustre cuisinier provençal.

Au nom du Conseil d'administration du C.I.Q.MENPENTI 10ème, je vous remercie beaucoup pour vos interventions, ainsi que vos collaborateurs, sans oublier de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année 2007, ainsi qu'à votre entourage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Victor FARINA

Copie : M. Philippe REBOUL Podologue 135 Avenue de Toulon 13005 MARSEILLE.